

Aides financières aux initiatives jeunes en Bretagne

Vous trouverez ici les contacts des dispositifs de soutien et de financement aux initiatives jeunes attribués par des organismes privés ou publics, au niveau régional et départemental reconduits d'une année sur l'autre.

Au niveau local, nous avons recensé les dispositifs d'aide des villes bretonnes d'au moins 10 000 habitants ou gérés par le réseau Information Jeunesse. Pour connaître les autres possibilités sur votre commune, adressez-vous au service jeunesse de votre mairie ou aux Points et Bureaux Information Jeunesse les plus proches.

Pour connaître les aides ponctuelles (appels à projets, concours...) consultez les sites des collectivités territoriales (mairies, conseil régional, conseil général...) et des fondations.

SOMMAIRE

- 1- Les dispositifs régionaux
- 2- Concours et Prix
- 3- Les aides thématiques
- 4- Les dispositifs locaux

A CONSULTER :

Faites pousser votre projet : site d'aide méthodologique sur le montage de projet
-> projets.murcियोen.org

Créer une association

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 5.631

Créer ou reprendre une entreprise

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 5.632

Les bourses de l'enseignement supérieur

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 1.612

Attention ! Il s'agit d'aides pour soutenir des projets de jeunes, menés à leur initiative et sous leur responsabilité, issus d'une motivation personnelle. Cela ne comprend pas les projets qui s'inscrivent dans un parcours de formation, d'insertion ou dans le cadre d'activités sportives ou de loisirs.

1. Les dispositifs régionaux

1.1 Mieux vivre en milieu rural (MSA)

But du dispositif : offrir aux jeunes du milieu rural la possibilité de participer à l'amélioration de leur qualité de leur vie par le biais d'un projet d'animation en milieu rural à caractère non événementiel ou d'un projet de développement social local (loisirs, culture, vie sociale, santé et prévention, accès à l'information...). La priorité est accordée aux actions innovantes. Sont exclus les projets réalisés dans le cadre scolaire ou professionnel.

Condition d'attribution :

- 13 à 22 ans
- Domicile : milieu rural
- groupe de 2 à 3 jeunes au moins

Aides :

- le financement varie selon les départements.
- soutien technique

Dépôt de dossiers : 1ère quinzaine de mai. Dossier à demander par courrier ou par mail par les porteurs du projet. Les meilleurs dossiers peuvent être sélectionnés pour participer au concours national.

Mutualité sociale agricole du Finistère et des Côtes d'Armor - MSA d'Armorique

3 rue Hervé de Guébriant
29412 Landerneau Cedex
02 98 85 79 79
-> www.msa-armorique.fr
-> animationelus.blf@armorique.msa.fr

Mutualité sociale agricole d'Ille et Vilaine et du Morbihan (MSA) - Portes de Bretagne

35027 Rennes Cedex 9
02 99 01 80 80
-> www.msaportesdebretagne.fr
Contact: Dominique Sabel - 02 97 46 52 22
-> secretariatass.blf@portesdebretagne.msa.fr

1.2 Déclics jeunes

Aider les jeunes à réaliser leur vocation dans les domaines les plus divers (art, artisanat, culture, sciences, techniques, environnement, action sociale, humanitaire ...).

Fondation de France - Délégation régionale de Bretagne

8 rue du Pré Botté
35000 Rennes
02 99 38 24 22
-> grandouest@fdf.org
-> www.fondationdefrance.org

1.3 Culture actions (CROUS)

But du dispositif : aider les étudiants à réaliser leurs projets de deux natures : Culture (art plastique, cinéma/audiovisuel, création multimédia, culture et découverte, culture scientifique, danse, écriture, musique, théâtre...) ou Action (citoyenneté, économie, environnement, humanitaire, solidarité, sport). Le projet doit être de préférence innovant, original et induire des retombées sur l'animation des campus universitaires.

Conditions d'attribution :

- être étudiant ou un groupe ou une association d'étudiants effectuant des études en Bretagne

- bénéficier d'au moins un co-financement public ou privé

Aide financière : appréciée chaque année par la commission régionale du CROUS

Dépôt des dossiers : 4 sessions par an, voir les dates sur le site [www.crous-rennes.fr/culture/financer son projet](http://www.crous-rennes.fr/culture/financer_son_projet).

Centre local des oeuvres universitaires et scolaires de Brest (CLOUS)

2 avenue Victor Le Gorgeu
29200 Brest
02 98 03 38 78

-> clous@crous-rennes.fr

Contact: Mme Kerrien - 02 98 03 86 28

-> culture.clous@crous-rennes.fr

Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Rennes (Crous Rennes Bretagne)

7 place Hoche- CS 26428
35064 Rennes Cedex
02 30 30 09 30

-> www.crous-rennes.fr

Contact: service action culturelle du CROUS de Rennes 02 99 84 31 48 ou 61 ou 62

-> culture@crous-rennes.fr

Antenne CROUS de Lorient (CROUS)

37 rue de Lanveur
56100 Lorient
02 97 87 17 57

-> ant.lorient@crous-rennes.fr

-> www.crous-rennes.fr

Contact: La maison des étudiants

12 bis rue de Lanveur

02 97 83 37 93

-> mde.lorient@crous-rennes.fr

Antenne CROUS de Vannes (CROUS)

9 rue André Lwoff
56000 Vannes
02 97 46 09 08

-> ru.vannes@crous-rennes.fr

Contact: La maison des étudiants de Vannes

02 97 01 03 89

-> mde.vannes@crous-rennes.fr

1.4 Fonds de solidarité de développement des initiatives étudiantes

But du dispositif : soutenir financièrement des projets culturels, sportifs et d'animation des campus (à but non lucratif). Les projets doivent concerner le plus d'étudiants possible. Sont exclus les subventions pour les frais de fonctionnement des associations et les projets dans le cadre d'une validation universitaire.

Condition d'attribution : associations étudiantes domiciliées à l'université.

Aide financière : appréciée selon les cas.

Dépôt de dossier : déposer les dossiers dans son université au moins 3 semaines avant la commission FSDIE (se renseigner auprès de son université).

Université de Bretagne Occidentale (UBO)

3 rue des Archives- CS 93837

29238 Brest Cedex 3

02 98 01 60 00

-> www.univ-brest.fr

Contact: Direction des études et de la vie étudiante

02 98 01 69 43

-> bve@univ-brest.fr

-> www.univ-brest.fr/deve

Université Rennes 1

Service orientation insertion entreprise (SOIE)

2 rue du Thabor- CS 46510

35065 Rennes Cedex

02 23 23 39 79

-> soie@univ-rennes1.fr

-> soie.univ-rennes1.fr

Contact: Université de Rennes I

Service d'aide à la vie étudiante

Bâtiment 21 - Campus de Beaulieu

02 23 23 36 29

-> save@univ-rennes1.fr

Université Rennes 2

SUIO-IP

Place du Recteur Henri Le Moal- CS 24307

35000 Rennes Cedex

02 99 14 13 91/13 96

-> r2suio@univ-rennes2.fr

-> www.univ-rennes2.fr/suio-ip

Contact: Direction des Études et de la Vie Universitaire (bâtiment Présidence porte 312)

carole.hardy@univ-rennes2.fr

02 99 14 10 61

Université Bretagne-Sud

SUIO-IP

4 rue Jean Zay- BP 92116

56321 Lorient Cedex

02 97 87 66 60

-> suioip@univ-ubs.fr

-> www.univ-ubs.fr

Contact: Service Culture et Vie des Campus (campus de Vannes et Lorient)

02 97 87 66 31

-> scvu.fsdie@listes.univ-ubs.fr

2. Concours et Prix

Vous trouverez ci-dessous les concours reconduits chaque année et ayant un contact en Bretagne. Pour les concours ponctuels, informez-vous auprès du réseau Information Jeunesse ou sur www.ij-bretagne.com / s'informer / s'exprimer / participer à un concours

2.1 Concours du CROUS

5 concours autour d'un thème spécifique : nouvelle, photographie, bande dessinée, film court et création numérique.
3 concours libres : Musique, Danse et Théâtre.

Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Rennes (Crous Rennes Bretagne)

7 place Hoche- CS 26428

35064 Rennes Cedex

02 30 30 09 30

-> www.crous-rennes.fr

Contact: Règlement et formulaires d'inscription : etudiant.gouv.fr
Service action culturelle du CROUS de Rennes 02 99 84 31 48 ou 61 ou 62

-> culture@crous-rennes.fr

2.2 Concours Familles rurales

Trophées J. Pass (Familles Rurales et Crédit Mutuel)

Description du dispositif : Concours qui vise à accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets sur l'un des thèmes suivants :

Environnement, bien-être et santé, arts et culture, solidarité et citoyenneté

Conditions d'attributions : - âge : 12 à 25 ans
- projet collectif (2 minimum) à impact local, qui présente un intérêt pour la collectivité et qui favorise l'animation du milieu rural (hors projet de vacances, d'étude, de stage, de formation)
- présentation du projet devant jury

Aide : De 1000 à 2500 €

Les porteurs de projet peuvent être accompagnés par les fédérations Familles rurales pour la conception et la réalisation du projet

-> www.famillesrurales.org/bretagne

Dépôt de dossier : fin septembre

Dossier de candidature en téléchargement sur www.jpasse.fr

Familles Rurales - Fédération Départementale des Côtes d'Armor

21 boulevard Clemenceau

22000 Saint-Brieuc

02 96 33 00 94

-> fd.cotes-armor@famillesrurale.org

Familles Rurales - Fédération Départementale du Finistère

15 rue Gaston Planté

29850 Gouesnou

02 98 33 30 70

-> fd.finistere@famillesrurales.org

Familles Rurales - Fédération Départementale d'Ille et Vilaine

11 avenue de Brocéliande

35131 Chartres-de-Bretagne

02 99 77 12 12

-> info.fd35@famillesrurales.org

Contact: -> nicolas.arette@famillesrurales.org

Familles Rurales - Fédération Départementale du Morbihan

Fédération régionale de Bretagne

47 rue Ferdinand Le Dressay

56000 Vannes

02 97 68 25 90

-> morbihan@famillesrurales.org

CRIJ BRETAGNE – Le 4bis – 4 bis cours des Alliés – 35000 Rennes – 02 99 31 47 48 – contact@crij-bretagne.com

3. Les aides thématiques

3.1 Voyage

BOURSE DE VOYAGE

Description du dispositif : Bourse de voyage pour aider un jeune à réaliser un voyage original sur un sujet de son choix et dans un (ou des) pays de son choix, pour une durée minimale d'un mois, en partageant les valeurs de l'association : Voyager dans le désir de rencontres et d'échanges en intelligence avec les populations locales dans la compréhension et le respect des peuples.

Conditions d'attributions : - de 18 à 30 ans

- habiter, étudier ou travailler en Bretagne

- être francophone

- présenter un dossier de candidature exposant son projet de voyage

Aide : 500 €

Dépôt de dossier : 31 janvier

Aventure du Bout du Monde ABM

2 rue de Bourgogne Maison de quartiers de Villejean

35000 Rennes

-> contact@abmrennes.eu

-> www.abmrennes.eu

Contact: Pascal MILLOT - 06 76 41 93 56

ERASMUS + JEUNESSE

Description du dispositif : ÉCHANGES DE JEUNES : permettre aux jeunes de développer leur prise de conscience sur des thèmes de sociétés, de renforcer les valeurs de solidarité, de démocratie, d'amitié ainsi que leurs compétences.

Les jeunes organisent une série d'activités (ex. ateliers, débats, jeu de simulations, activités de plein air, ... etc) autour d'un thème d'intérêt commun. Le projet peut aborder des domaines très divers : lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, art et culture, environnement, protection du patrimoine, médias et information des jeunes, santé, économie solidaire, sport...

Conditions d'attributions : - de 16 à 60 jeunes de 13 à 30 ans

- au moins 2 pays

- durée de l'activité : de 5 à 21 jours

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Bretagne DRJSCS Bretagne

4 avenue du Bois Labbé- CS 94323

35043 Rennes Cedex

02 23 48 24 00

-> drjscs35@drjscs.gouv.fr

-> www.bretagne.drjscs.gouv.fr

Contact: Mission JEPVA

-> geraldine.pierrot@drjscs.gouv.fr

-> www.erasmusplus-jeunesse.fr

APPUI SPECIFIQUE AUX PROJETS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE DES JEUNES

Description du dispositif : Accompagner les projets collectifs de mobilité internationale et d'engagement solidaire, le projet devra correspondre aux valeurs d'ouverture à l'autre, de partenariat et de réciprocité.

Conditions d'attributions : - groupe d'au moins 4 jeunes de 15 à 30 ans.

- projet porté par une association d'étudiants ayant son siège en Bretagne ou par une association accompagnant les jeunes bretons dans la préparation et la réalisation de leur projet.

- dépôt des dossiers tout au long de l'année 4 mois avant le début du projet.

Aide : 150 € par jeune participant.

Conseil Régional de Bretagne

283 avenue du Général Georges Patton- CS 21101

35711 Rennes Cedex 7

02 99 27 10 10

-> www.bretagne.bzh

Contact: DAEI - Solidarité internationale

02 99 27 96 18

-> maryline.lecomte@bretagne.bzh

-> www.bretagne.bzh / Aides et dispositifs / Les aides régionales

BOURSE DE VOYAGE ZELLIDJA

Description du dispositif : favoriser un voyage à thème (libre) pour découvrir la France ou le Monde et vivre une aventure, compléter ses connaissances.

Conditions d'attributions : âge: 16 - 20 ans effectuant un voyage en solitaire d'un mois minimum et réalisant une étude portant sur le pays et sur un thème choisi. possibilité d'un 2ème voyage l'année suivante (si le 1er est satisfaisant).

Aide : Jusqu'à 900 € pour le 1er voyage et jusqu'à 1100 € pour un second voyage l'année suivante.

Dépôt des dossiers en janvier

Délégation Bretagne des bourses Zellidja

35000 Rennes

06 31 57 75 87

-> phb.merot@orange.fr

-> www.zellidja.com

Contact: Philippe Mérot

3.2 Prévention - Santé

PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTION DE SECURITE ROUTIER

Promouvoir des actions concrètes voire innovantes, de sensibilisation aux risques routiers. Incluant le **Dispositif Label vie** :

Description du dispositif : Encourager la réalisation d'actions concrètes sur la sécurité routière par les jeunes eux-mêmes.
Conditions d'attributions : 14-28 ans parrainés et soutenus par une association (foyer socio-éducatif, coopérative du lycée, club de sport, maison de quartier, mission locale, foyers jeunes travailleurs...)

Les actions doivent être programmées entre le 1er février et le 1er novembre de l'année en cours.

800 € versés à l'association soutenant le projet.

COTES-D'ARMOR

Direction départementale des territoires et de la mer Côtes d'Armor (DDTM)

1 rue du Parc

22022 Saint-Brieuc Cedex

02 96 62 70 22

-> ddtm@cotes-darmor.gouv.fr

Contact: Unité sécurité routière - Secrétariat : 02 96 75 66 96

-> ddtm-si-srigr@cotes-darmor.gouv.fr

FINISTERE

Direction départementale des territoires et de la mer du Finistère (DDTM)

2 boulevard du Finistère

29000 Quimper Cedex

02 98 76 52 00

-> ddtm@finistere.gouv.fr

Contact: Mission sécurité routière

02 98 76 52 07

-> katell.botrel@finistere.gouv.fr

ILLE-ET-VILAINE

Direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine (DDTM)

12 rue Maurice Fabre CS 23167

35031 Rennes Cedex

02 90 02 32 00

-> ddtm@ille-et-vilaine.gouv.fr

Contact: Pôle Coordination Sécurité Routière

02 90 02 32 03

-> ddtm-pcsr@ille-et-vilaine.gouv.fr

MORBIHAN

Direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan (DDTM)

1 allée du Général Le Troadec BP 520

56019 Vannes Cedex

02 56 63 72 90

-> ddtm@morbihan.gouv.fr

Contact: Françoise Josse - 02 97 68 13 12

-> francoise.josse@morbihan.gouv.fr

3.3 Economie

CONCOURS UNE ENTREPRISE DANS VOTRE LYCEE (ACADEMIE DE RENNES - CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE - CCIR)

Description du dispositif : Concevoir, produire et commercialiser un bien ou un service original et innovant et développer l'esprit d'entreprendre en imaginant son entreprise au sein du lycée. Il s'agit de développer chez des lycéens et des étudiants des comportements qui facilitent leur approche, leur compréhension du monde de l'entreprise et leur intégration dans ce milieu, afin qu'ils puissent acquérir une vision concrète de l'entreprise, entrer en relation avec le tissu économique, développer en eux des compétences pluridisciplinaires, initier des comportements visant à l'autonomie.

Conditions d'attributions : Lycéens et étudiants de lycées publics et privés, établissements agricoles et maritimes bretons.

Financement attribué aux établissements retenus

Rectorat d'Académie de Rennes

96 rue d'Antrain- CS 10503

35705 Rennes Cedex 7

02 99 21 77 77

-> www.ac-rennes.fr

Contact: La DAFPIC – Cellule relation école entreprises :

02 99 25 11 70

-> gilles.craignou@ac-rennes.fr

-> www.ac-rennes.fr

4. Les dispositifs locaux

4.1 Côtes d'Armor

POLE JEUNESSE A L'INTERNATIONAL - CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR

Description du dispositif : Aide individuelle à la mobilité internationale des jeunes costarmoricains pour la réalisation de projets de solidarité, de développement... initiés par les jeunes en lien avec leur projet professionnel

Conditions d'attributions : - domicile : Côtes d'Armor

- âge : moins de 26 ans
 - durée du séjour : 3 semaines minimum
 - rendre compte de son expérience auprès d'autres jeunes à son retour
 - dépôt des dossiers 2 mois avant la date de réalisation du projet.
- Commission permanente tous les mois (sauf août)
Aide : le montant varie en fonction du projet :
- projet professionnel et personnel à l'étranger
 - chantier international
 - Service Volontaire Européen.

Conseil départemental des Côtes d'Armor CD 22

9 Place du Général de Gaulle- BP 42371

22000 Saint-Brieuc

0 810 810 222

-> contact@cotesdarmor.fr

-> cotesdarmor.fr

Contact: Direction développement territorial et citoyenneté

02 96 62 62 22

-> annie.lefevre@cotesdarmor.fr

FONDS D'INTERVENTION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE - CONSEIL GENERAL DES COTES D'ARMOR

Description du dispositif : Soutenir des projets innovants, originaux et d'intérêt général, initiés et portés par des jeunes, individuellement ou en association, hors projet du cadre scolaire.

Conditions d'attributions : - âge : 12-25 ans

- domicile : Côtes d'Armor
 - maximum 2 manifestations par an pour un même bénéficiaire
 - dépôt des dossiers: 2 mois avant la date de réalisation du projet.
- Commission permanente tous les mois (sauf août)
Aide : le montant de l'aide varie en fonction du projet.

Conseil départemental des Côtes d'Armor CD 22

9 Place du Général de Gaulle- BP 42371

22000 Saint-Brieuc

0 810 810 222

-> contact@cotesdarmor.fr

-> cotesdarmor.fr

Contact: Direction développement territorial et citoyenneté

02 96 62 85 92 - 06 42 29 79 13

-> mickael.hourman@cotesdarmor.fr

BOURSE INITIATIVE JEUNE - DINAN

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine, projet d'utilité sociale et impact local.

Conditions d'attributions : - âge : 15-25 ans

- tout public
- en individuel ou en groupe
- Avoir un retour du projet pour la ville
- habiter la commune (au moins la moitié du groupe)
- plusieurs commissions par an (périodicité suivant les dossiers à instruire)

Aide : selon les projets avec un maximum de 800 euros

Ville de Dinan

21 rue du Marchix

22100 Dinan

02 96 39 22 43

-> mairie@dinan.fr

Contact: Atelier du 5 bis - pôle de ressources et d'initiatives des habitants - 5 bis rue Gambetta

02 96 39 38 21 ou 07 64 50 16 93

-> jeunesse@dinan.fr

CRIJ BRETAGNE – Le 4 bis – 4 bis cours des Alliés – 35000 Rennes – 02 99 31 47 48 – contact@crij-bretagne.com

BOURSE D'AIDE AUX PROJETS DE JEUNES - LANNION

Description du dispositif : Thème du projet : tout domaine (culture, humanitaire...).

Conditions d'attributions : - tout public

- âge : 15-25 ans
- habiter, travailler ou étudier sur la commune
- projet d'utilité sociale et collective
- retombées locales

Aide : 1 000 € maximum

Point Information Jeunesse PIJ

Espace Saint-Anne 2 bis rue de Kerampont

22300 Lannion

06 77 82 47 23

-> pij@ville-lannion.fr

-> www.ij-bretagne.com/lannion

BOURSE PROJET D'ASSOCIATION DE JEUNES - LAMBALLE TERRE ET MER

Description du dispositif : Thème du projet : Tout projet d'association ou de création d'association de jeunes. Le projet devra viser à renforcer la cohésion sociale, la citoyenneté, et pourra être réalisé dans différents domaines (culturel, sportif, artistique...)

Conditions d'attributions : - de 11 à 25 ans constitués en association, en junior association

- habiter sur le territoire de Lamballe Terre et Mer (pour les trois quarts du groupe au moins)
- le projet doit avoir un impact communal ou intercommunal
- présentation devant un jury
- restitution du projet

Aide : - 1/3 du budget prévisionnel plafonné à 400 € (sous réserve de l'enveloppe budgétaire disponible)

- aide technique au montage du dossier

Point Information Jeunesse PIJ

Espace Lamballe Terre et mer

41 rue Saint Martin - Bâtiment Penthièvre

22400 Lamballe

02 96 50 87 90

-> pij@lamballe-communaute.com

-> www.ij-bretagne.com/lamballe

BOURSE INTERNATIONALE - LAMBALLE TERRE & MER

Description du dispositif : Thème du projet : Projet d'actions individuelles ou collectives dans le domaine de la solidarité et de la coopération. Deux types de projets sont concernés : chantier international de jeunes bénévoles ou projet de solidarité internationale

Conditions d'attributions : - âge: 11 à 25 ans inclus

- habiter sur le territoire de Lamballe Terre & Mer
- durée minimale de 2 semaines
- présentation devant un jury
- restitution du projet

Aide : - le montant de la bourse peut s'élever à 1/3 du coût du transport, sur devis, plafonné à 400€ (sous réserve de l'enveloppe budgétaire disponible)

- aide technique au montage du dossier ainsi qu'à la réalisation et la restitution

Point Information Jeunesse PIJ

41 rue Saint Martin - Bâtiment Penthièvre

Espace Lamballe Terre et mer

22400 Lamballe

02 96 50 87 90

-> pij@lamballe-communaute.com

-> www.ij-bretagne.com/lamballe



BOURSE PROJET EVENEMENTIEL EN FAVEUR DE LA JEUNESSE - LAMBALLE TERRE & MER

Description du dispositif : Thème du projet : Soutenir les associations de jeunes porteuses d'un événement à l'échelle de la communauté de communes, voir au-delà, et à destination d'un public jeune. L'événement devra viser à renforcer la cohésion sociale, la citoyenneté et pourra être réalisé dans différents domaines (culturel, sportif, artistique, humanitaire, caritatif, solidaire, environnemental...)

Conditions d'attributions : - le projet doit avoir un impact communal ou intercommunal

- présentation devant un jury
- restitution du projet

Aide : - le montant de la bourse s'élève à 10 % du budget du projet, plafonné à 2000 euros (sous réserve de l'enveloppe budgétaire disponible)

- aide technique au montage du dossier

Point Information Jeunesse PIJ

41 rue Saint Martin - Bâtiment Penhièvre
Espace Lamballe Terre et mer
22400 Lamballe
02 96 50 87 90
-> pij@lamballe-communaute.com
-> www.ij-bretagne.com/lamballe

BOURSE AUX PROJETS ET INITIATIVES DE JEUNES - LANVOLLON

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine (projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, scientifiques, socioprofessionnels, sociaux, dans une dynamique de commune...)

Conditions d'attributions : - âge : 12-30 ans

- en individuel ou collectif
- le projet doit être porté par des jeunes du territoire de Leff Armor Communauté.

Aide : - 1000 euros max.

- aide et accompagnement au montage du projet

Point Information Jeunesse PIJ

Espace jeunes Rue du Moulin de Blanchardeau - CS 60036
22290 Lanvallon
02 96 70 17 04
-> jeunesse@leffarmor.fr
Contact: PIJ de Leff Armor Communauté
06 37 27 31 21

BOURSE JEUNES - PLOUFRAGAN

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine (projets sportifs, culturels, artistiques, scientifiques, solidarité international...) hors projet scolaire.

Conditions d'attributions : - de 15 à 25 ans

- en collectif
- le porteur de projet doit habiter Ploufragan

Aide : - 500 € maximum

- jury tout au long de l'année

Point Information Jeunesse PIJ

Esplanade de l'Hôtel de Ville- BP 52
22440 Ploufragan
02 96 76 05 01
-> enfance.jeunesse@ploufragan.fr

4.2 Finistère

ON S'LANCE (CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU FINISTERE)

Description du dispositif : Soutenir les projets, petits ou grands, qui à l'animation des associations, du quartier, de la commune, tel est le rôle du dispositif "On s' Lance". Les jeunes doivent être réellement acteurs de la mise en œuvre de leurs projets avec l'aide technique d'un adulte.

Ne peuvent être pris en compte: les voyages et séjours, les formations, les projets scolaires et actions dans un cadre ne pouvant relever du champ de compétence des Caf.

Conditions d'attributions : - âge : 11-17 ans (trouver un adulte accompagnateur et une structure : service jeunesse, association, centre social...)

Aide : jusqu'à 70 % du coût du projet dans la limite de 1 000 € sur décision de commissions locales, et dans la limite de 3 000 € sur décision Caf

Caisse d'allocations familiales du Finistère CAF

1 rue de Portzmoguer
29602 Brest Cedex 2
0810 25 29 30

-> www.caf.fr/ma-caf/caf-du-finistere

Contact: contacter les mairies, centres sociaux, PIJ, espaces d'animation jeunesse proche de chez vous. Rendez-vous sur le site de la Caf rubrique "On s' Lance": <http://www.caf.fr/ma-caf/caf-du-finistere> rubrique "offre de service / Enfance et jeunesse ou gabrielle.queignec@caffinistere.cnafmail.fr

FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'INITIATIVE DES JEUNES (FDAIJ) (CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE)

Description du dispositif : Favoriser la prise d'initiative des jeunes en valorisant leurs actions dans les domaines sportif, culturel, civique, scientifique, économique, et en matière d'environnement et de solidarité.

Le projet doit

- relever d'une initiative collective présentant un caractère d'innovation, de créativité, de défi à relever par les jeunes qui l'élaborent.

- avoir un lien avéré avec le territoire finistérien, avec une mise en œuvre en Finistère (restitution sur le territoire finistérien en direction des jeunes....)

-favoriser le parcours des jeunes vers la réussite et l'autonomie en améliorant leur insertion sociale, voire leur employabilité

Le projet ne peut pas être financé par d'autres dispositifs du Conseil départemental.

Conditions d'attributions : - âge : 16-28 ans

- domicile : Finistère
 - en groupe ou en association
 - être dans une de ces situations : recherche d'emploi, en foyer, en apprentissage ou en stage dans le cadre de formation Pôle Emploi ou Mission Locale, bénéficiaire de la garantie jeunes, en contrat d'avenir ou service civique, étudiant ou lycéen boursier ou répondant aux conditions de bourse, en décrochage et être accompagné par une structure partenaire
- Aide : de 150 à 1 500 €, ne pouvant excéder 50 % du budget global.

Conseil départemental du Finistère

32 boulevard Dupleix- CS 29029
29196 Quimper Cedex
02 98 76 20 20

-> contact@finistere.fr

-> www.finistere.fr

Contact: Véronique Figaro-Frouté - 02 98 76 64 79 -

veronique.froute@finistere.fr ;

Emilie Caron 02 98 76 24 24 - emilie.caron@finistere.fr



ELAN - BREST

Description du dispositif : Thème du projet : tout domaine.
Conditions d'attributions : - Avoir un impact sur la ville de Brest
- 11-30 ans
- tout public
- projet individuel ou collectif, hors cadre associatif (sauf si l'association s'est créée pour le projet) et hors cursus scolaire
Aide : - Aide financière de 1000 € maximum
- Logistique et conseil

Hôtel de ville de Brest

2 rue Frézier- CS 63834
29238 Brest Cedex 2
02 98 00 80 80
-> contact@mairie-brest.fr
-> www.brest.fr

Contact: Mission Dynamiques Éducatives et Jeunesse
Audrey Hamel - 02 98 00 88 44
-> audrey.hamel1@mairie-brest.fr

CAP'J - CONCARNEAU

Description du dispositif : tout domaine hors étude et vacances
Conditions d'attributions : - de 14 à 25 ans, en individuel ou en collectif
- habiter la commune (au moins 1 membre pour les groupes)
- rendre compte de l'action une fois réalisée
Aide : - aide technique, matérielle ou financière de 150 à 800 €
- accompagnement au montage du dossier

Point information jeunesse PIJ

116 avenue de la Gare
29900 Concarneau
02 98 60 40 00
-> pij@concarneau.fr
-> www.ij-bretagne.com/concarneau

SUBVENTION DE LA PEPSE

Description du dispositif : Tous projets ayant des retombés pour la communauté universitaire

Pépinière des solidarités étudiantes PEPSE

6 rue du Bouguen
29200 Brest
02 98 01 68 97
-> contact@pepse-brest.fr
-> www.pepse-brest.fr

BRETONS SANS FRONTIERES - POHER COMMUNAUTE

Description du dispositif : Thème: mobilité et initiatives à but humanitaire ou culturel des jeunes à l'étranger (projet individuel ou collectif)
Conditions d'attributions : - Age: 16 à 29 ans
- Habiter le territoire du Poher
- 2 types de bourses: études-découverte et initiative-découverte
Aide : Une bourse de 100 euros par mois est allouée, plafonnée à 500 euros max. Pour les voyages de moins d'un mois, la bourse sera versée au prorata du temps passé. La bourse est versée en deux fois: une moitié à l'issue de l'examen du dossier par la commission, le reste à la réception d'un compte-rendu de voyage.

Point Information Jeunesse du Poher PIJ

23 rue des Martyrs- BP 141
29833 Carhaix-Plouguer Cedex
02 98 93 18 77
-> claj.pointinformationjeunesse@gmail.com
-> www.clajpoher.fr
Contact: Point Information Jeunesse
02 98 93 18 77
-> claj.pointinformationjeunesse@gmail.com

BOURSE INITIATIVE JEUNES (BIJ) - GOUESNOU

Description du dispositif : Les jeunes peuvent présenter un projet individuellement ou collectivement. Le projet doit avoir une dimension citoyenne.
Conditions d'attributions : - de 16 à 25 ans
- habiter à Gouesnou
Aide : En fonction du projet

Mairie de Gouesnou

1 place des Fusillés
29850 Gouesnou
02 98 07 86 90
-> accueil@mairie-gouesnou.fr
-> www.gouesnou.bzh
Contact: Service jeunesse
Marie-Laure Visdeloup - 02 98 07 86 90

FONDS INITIATIVE JEUNESSE - LANDERNEAU

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine (hors étude et vacances) ayant des retombées pour la collectivité
Conditions d'attributions : - Tout public
- En individuel en groupe ou en association
- Habiter la commune
- Rendre compte de l'action une fois réalisée
- justifier d'autres sources de financement
Aide : - aide financière jusqu'à 50 % du projet
- accompagnement au montage du dossier

Service jeunesse - Mairie de Landerneau

2 Rue de la Tour d'Auvergne
29800 Landerneau
02 98 85 68 91
-> yohann.legars@mairie-landerneau.fr
-> www.ville-landerneau.fr/
Contact: Service Enfance Jeunesse
02 98 85 68 91, 02 98 85 43 02
-> enseignement@mairie-landerneau.fr

BOURSE INITIATIVE JEUNES - LE RELECQ-KERHUON

Description du dispositif : Thèmes du projet :
- Bourse "Vie locale et vie sociale"
- Bourse "Vie culturelle"
Conditions d'attributions : - de 14 à 25 ans
- habiter la commune
- projet d'utilité collective avec des retombées locales
- si projet collectif : groupe composé de 8 membres dont 2/3 habitant la commune
Aide : - Aide financière de 30 à 300 € maximum
- Aide technique au montage si demande

Point Information Jeunesse PIJ

1 rue de Kergaret
29480 Le Relecq-Kerhuon
02 98 28 01 92
-> pij@mairie-relecq-kerhuon.fr
-> le-relecq-kerhuon.fr/si-t-jeune

BOURSE A PROJET JEUNES - PAYS DE LESNEVEN

Description du dispositif : Projet innovant, tout domaine
Conditions d'attributions : - 10 à 25 ans
- habiter la communauté de communes
- être au moins 2 personnes
Aide : 1500€ maximum ou 70 % du budget

Point Information Jeunesse PIJ

14 rue du Général Le Flo
29260 Lesneven
02 98 46 41 71
-> pij@clcl.bzh
-> www.ij-bretagne.com/blogs/lesneven/
Contact : 02 98 46 41 71 ou 06 45 85 85 50

BOURSE PROJET JEUNES - MORLAIX COMMUNAUTE

Description du dispositif : Permettre aux jeunes de s'engager, de se mettre en mouvement, d'expérimenter, de créer, d'innover et d'agir là où ils vivent.

Tous domaines

Conditions d'attributions : - 18 à 30 ans

- habiter Morlaix communauté

Aide : en fonction du projet

Morlaix communauté

2b voie d'accès au port- BP 97121

29671 Morlaix Cedex

02 98 15 31 31

-> contact@agglo.morlaix.fr

-> www.morlaix-communaute.bzh

Contact: Soaz Le Roux - coordination jeunesse - 02 98 15 31 51

FONDS LOCAL D'AIDE A L'INITIATIVE DES JEUNES (FLAIJ) - MORLAIX

Description du dispositif : Thèmes du projet : Domaine sportif, culturel, humanitaire, solidarité et environnement
Projet d'utilité sociale et dimension collective en direction d'autres jeunes (hors projets de stage, voyages d'études)

Conditions d'attributions : - tout public

- de 11 à 17 ans (peuvent être accompagnés par des animateurs de structure) et de 18 à 25 ans

- en individuel ou en collectif

- habiter la commune

- rendre compte de l'action une fois réalisée (vidéo, conférence, expos...).

Aide : 400 € maximum. Aide pédagogique, méthodologique et logistique

Ville de Morlaix

Place des Otages

29671 Morlaix Cedex

02 98 63 10 47

Contact: service jeunesse de la ville de Morlaix

02 98 63 10 10

-> l.diard@villede-morlaix.org

BOURSE INNOVATION ET CREATION - PLOUGASTEL-DAOULAS

Description du dispositif : Pour tous types de projets innovants, quel que soit le domaine

Conditions d'attributions : - Tout public

- habiter la commune ou proposer un projet qui valorise la commune de Plougastel

2 dates de dépôt des dossiers : 31 mars et 31 août

Mairie de Plougastel-Daoulas

Rue Jean Fournier

29470 Plougastel-Daoulas

02 98 37 57 57

Contact: Service jeunesse : 02 98 37 57 43

-> catherine.gilbert@mairie-plougastel.fr

COUP DE POUCE AUX JEUNES - QUIMPERLE

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine

Conditions d'attributions : - de 14 à 25 ans

- en individuel ou en collectif, sous couvert d'une association loi 1901 (projet associatif ou projet individuel qui bénéficie de l'appui d'une association)

- habiter la commune

Aide : Aide financière, matérielle et technique.

Mairie de Quimperlé

29300 Quimperlé

02 98 96 37 37

-> www.quimperle.com

Contact: Service Enfance, Jeunesse, Sport et Vie associative

2 Avenue du Coat-Kaër

02 98 96 37 32

-> jeunesse@ville-quimperle.fr

-> ronan.bellancourt@ville-quimperle.fr

4.3 Ile et Vilaine

BOURSE PROJET CITOYEN A L'ETRANGER - CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE ET VILAINE

Description du dispositif : Soutenir la mise en œuvre d'un projet citoyen à l'étranger (culturel, artistique, sportif, environnemental, de solidarité internationale...) ayant des retombées significatives sur le département d'Ille-et-Vilaine et favorisant les échanges entre là-bas et ici.

Conditions d'attributions : - âge : 18-30 ans

- domicile : Ille et Vilaine depuis au moins 1 an

- durée : 3 semaines minimum

- projet individuel ou collectif

Aide : De 500 à 2000 € par projet

Accompagnement des porteurs de projets tout au long de l'élaboration de leur projet par JTM et/ou le Cridev.

Dépôt des dossiers pour passage devant un jury (6 dates dans l'année) avant le départ obligatoirement. Versement de la bourse en 2 fois. Passage devant un jury au retour. Obligation de participer à une formation « Partir » organisée par le Cridev et de rédiger un rapport de séjour.

Association Jeunes à Travers le Monde JTM

15 rue Martenot Espace Anne de Bretagne (4ème étage)

35000 Rennes

02 99 78 35 36

-> jtm.info@international-jtm.com

-> www.international-jtm.com

BOURSE JTM - CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE ET VILAINE

Description du dispositif : Soutenir différents types de mobilité, notamment : chantiers de jeunes, Woofing, Helpx, Workaway, séjours linguistiques, stages réalisés à l'étranger par choix du jeune, au pair, visas vacances travail, bénévoles en lien avec la SI.

Conditions d'attributions : - âge : 16-35 ans

- domicile : Ille-et-Vilaine depuis au moins 1 an

- durée : pas critère de durée

- dépôt des dossiers pour passage en commission (6 dates limites dans l'année) avant le départ obligatoirement. Versement en deux fois. Obligation de participer à une formation « Partir » organisée par le Cridev ou une « Rencontre » organisée par JTM et de rédiger un rapport de séjour.

Aide : 500 € max

Association Jeunes à Travers le Monde JTM

15 rue Martenot Espace Anne de Bretagne (4ème étage)

35000 Rennes

02 99 78 35 36

-> jtm.info@international-jtm.com

-> www.international-jtm.com

APPEL A PROJET JEUNESSE – CAF ILLE ET VILAINE

Description du dispositif : soutenir des projets collectifs à dimension sociale et citoyenne impliquant fortement les jeunes de 11 à 25 ans et/ou relevant de leur initiative. Citoyenneté et animation locale, solidarité internationale, mise en œuvre de projets culturels et sportifs et de départs en vacances.

Conditions d'attributions : - Être une association, une collectivité locale ou un groupe de jeunes accompagné par un professionnel d'une collectivité locale ou d'une association.

- âge : 11 à 25 ans

- dépôt de dossier avant le 30 mai

Aide : la demande devra s'élever au minimum à 800 €. Le montant total du financement accordé ne pourra couvrir l'intégralité du coût total du projet.

Caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine CAF

Cours des Alliés

35028 Rennes Cedex 9

0810 25 35 10

-> www.caf.fr

Contact: jeunesse.cafrennes@caf.cnafmail.fr



BOURSE COUP DE POUCE - BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine.
Conditions d'attributions : - âge : 12-20 ans
- en individuel ou en collectif (2 pers. max.)
- habiter sur le territoire de Bretagne porte de Loire Communauté
Aide : - aide financière (plafonnée à 100 €)
- aide documentaire, méthodologique, logistique

Point Information Jeunesse PIJ

39 B avenue Guillotin de Corson
35470 Bain-de-Bretagne
02 99 44 82 01
-> pij@bretagneportede Loire.fr
-> www.ij-bretagne.com/bain-de-bretagne

BOURSE PROJETS JEUNES - BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine
Conditions d'attributions : - âge : 11-30 ans
- en individuel ou en collectif
- habiter sur le territoire de Bretagne porte de Loire Communauté (au moins la moitié des participants dans le cadre d'un groupe)
Aide : - aide financière (plafonnée à 400 €)
- aide documentaire, méthodologique, logistique
- aide à la valorisation des actions

Point Information Jeunesse PIJ

39 B avenue Guillotin de Corson
35470 Bain-de-Bretagne
02 99 44 82 01
-> pij@bretagneportede Loire.fr
-> www.ij-bretagne.com/bain-de-bretagne

BOURSE D'APPEL A PROJET - BETTON

Description du dispositif : Tout domaine
Conditions d'attributions : - 16 à 25 ans
- Habiter Betton
- Prévoir une restitution publique sur le territoire
- deux jury par an
Aide : 50€ à 300€

Mairie de Betton

place Charles de Gaulle- BP 83129
35831 Betton Cedex
02 99 55 81 01
-> www.betton.fr/accueil
Contact: Service Jeunesse - Nina HAMARD 02 99 55 16 17 / 06
76 37 03 02
-> n.hamard@betton.fr

VIVRE ENSEMBLE A BRUZ ET PROJET INTERNATIONAL - BRUZ

Description du dispositif : Encourager et soutenir les premières actions et initiatives autonomes des jeunes menées dans la ville ou à l'étranger. Tout domaine à l'exception des projets scolaires
Conditions d'attributions : - de 16 à 25 ans
- habiter à Bruz
Pour les groupe, au moins la moitié des personnes doivent respecter les critères
Aide : - en fonction du projet
- soutien sur le montage technique du dossier

Service jeunesse

10 avenue du Général de Gaulle
35170 Bruz
02 99 05 30 63
-> service.jeunesse@ville-bruz.fr
Contact: carole.dives@ville-bruz.fr

COUP DE POUCE - CESSON SEVIGNE

Description du dispositif : Thèmes du projet : vocation sportive, culturelle, sociale, scientifique, humanitaire ou environnementale mais vocation solidaire ou citoyenne exigée
Conditions d'attributions : - Age : 10 à 25 ans
- Projet collectif ou individuel
- Résider à Cesson Sévigné depuis au moins un an (la moitié min. pour les projets collectifs)
- Restituer le projet (exposition, conférence, site web, articles...) 3 mois maximum après la réalisation
Aide : 1000 € max.

Mairie de Cesson Sévigné

1 esplanade de l'hôtel de ville- CS 91707
35517 Cesson-Sévigné
02 99 83 52 00
-> www.ville-cesson-sevigne.fr
Contact: Maison des jeunes l'Escale - 02 99 83 82 75
-> service.jeunesse@ville-cesson-sevigne.fr

BOURSE PROJETS DE JEUNES ET BOURSE VACANCES - CHANTEPIE

Description du dispositif : Bourse projet jeunes pour réaliser un projet dans tout domaine (culturel, humanitaire ou autre)
Bourse vacances pour les premières vacances en autonomie
Conditions d'attributions : - De 16 à 25 ans
- Habiter la commune
- Prévoir une restitution
Aide : 400 € maximum pour la bourse projet - 200 € maximum pour la bourse vacances

Secteur enfance - jeunesse de la ville de Chantepie

10 avenue des Méliettes
35135 Chantepie
02 99 41 60 78 (service jeunesse)
-> animplus@ville-chantepie.fr
-> www.chantepie.fr

BOURSE HELIOS - CHARTRES DE BRETAGNE

Description du dispositif : Thèmes du projet : social, culturel, sportif ou humanitaire
Conditions d'attributions : - âge : 15-25 ans
- projet collectif ou individuel
- habiter la commune (au moins 50 % des participants quand c'est un projet collectif)
- présenter un projet à caractère innovant
- dépôt des dossiers tout au long de l'année, au plus tard 1 mois avant le début du projet
- rendre compte de l'action sous forme de retour d'expérience
Aide : - 850 € maximum, apport personnel au moins égal à 20 % du coût du projet
- aide technique au montage du dossier et de la restitution

Centre d'animation l'Igloo

4 rue de Fontenay
35131 Chartres-de-Bretagne
02 99 41 37 62
-> igloo@ville-chartresdebretagne.fr

BOURSE PROJETS JEUNES - CHATEAUGIRON

Description du dispositif : Toutes thématiques : citoyennes, humanitaires, solidaires, sportives, culturelles, environnementales...
Conditions d'attributions : - habiter Châteaugiron
- avoir entre 14 et 20 ans
- prévoir une restitution

Mairie

Le Château
35410 Châteaugiron
02 99 37 41 69
-> contact@ville-chateaugiron.fr
Contact: espace jeune Le Bis - 19 rue de l'Orangerie
02 23 37 28 41 - 06 31 78 65 97
-> espacejeunes@ville-chateaugiron

BOURSE PROJET JEUNES - FOUGERES

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine.
Conditions d'attributions : - âge : 13-28 ans
- tout public
- tout domaine
- Jeunes résidants ou étudiants à Fougères
- Le projet est une réelle initiative de jeunes mis en œuvre individuellement ou collectivement
- Contribution directe ou indirecte à l'animation de la vie locale ou impliquer les jeunes dans une action de solidarité internationale avec un retour sur la ville de Fougères (expo, témoignage, représentation...)
Aide : 150 à 800 € (+ 500€ bonus si projet culturel)
accompagnement à la méthodologie de projet

Ville de Fougères

2 rue Porte Saint-Léonard- BP 60111
35301 Fougères Cedex
02 99 94 88 00
-> mairie@fougères.fr
-> www.fougères.fr

Contact: Direction éducation enfance jeunesse - 02 99 94 88 66
-> jeunesse@fougères.fr

BOURSE INITIATIVES JEUNES - VALLONS DE HAUTE BRETAGNE COMMUNAUTE

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine.
Conditions d'attributions : - âge : 15-30 ans
- projet collectif ou individuel
- habiter une commune de Vallons de Haute Bretagne communauté
- prévoir une restitution publique sur le territoire
Aide : de 100 à 600 €

Point Information Jeunesse PIJ

26 rue du Commandant Charcot Le Reso
35580 Guichen
02 99 52 08 91- 06 88 01 15 59
-> reunan.girard@vallonsdehautebretagne.fr
-> www.ij-bretagne.com/guichen

Point Information Jeunesse PIJ

Le Chorus
Rue du Querpon – Maure de Bretagne
35330 Val d'Anast
02 99 92 46 95 - 06 24 28 89 22
-> samuel.auve@vallonsdehautebretagne.fr
-> www.ij-bretagne.com/maure-de-bretagne

BOURSE INTERNATIONALE JEUNES - VITRE COMMUNAUTE

Description du dispositif : Thèmes du projet : solidarité internationale, expérience à caractère professionnel, PVT, helpx, chantier bénévoles... - hors stage et scolaire, hors séjours linguistiques
Conditions d'attributions : - âge 16-30 ans
- tout public
- projet collectif ou individuel
- jeunes du pays de Vitré Communauté
Aide : maxi 1 000 €
4 comités d'agrément en 2018 (15 mars, 14 juin, 20 septembre, 13 décembre)

Point Information Jeunesse PIJ

8 rue du Cheval Blanc
35130 La Guerche-de-Bretagne
02 99 96 01 02
-> pij-laguerche@vitrecommunaute.org
-> www.ij-bretagne.com/la-guerche-de-bretagne
Contact: Les 4 PIJ de Vitré Communauté : Vitré, Châteaubourg, Argentré du Plessis et La Guerche de Bretagne

FONDS RENNAIS D'INITIATIVES JEUNES (FRIJ) - RENNES

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine (culture, environnement, vivre ensemble, solidarité internationale...)
Conditions d'attributions : - âge : 15-25 ans
- projet collectif ou individuel
- habiter à Rennes
- rendre compte de l'action une fois réalisée
Aide : - de 200 à 800 €
- aide technique au montage du dossier

Centre régional d'Information Jeunesse de Bretagne CRIJ

4 Bis cours des Alliés
35000 Rennes
02 99 31 47 48
-> contact@crij-bretagne.com
-> www.crij-bretagne.com
Contact: initiatives@crij-bretagne.com
www.crij-bretagne.com / Nos actions / FRIJ

BOURSE ETE - RENNES

Description du dispositif : Bourse d'aide aux premières vacances en autonomie : projet de vacances se déroulant dans un rayon de 300 km autour de Rennes.
Conditions d'attributions : - de 16 à 20 ans
- projet individuel ou collectif (3 personnes maximum)
- habiter Rennes Métropole
- dépôt des dossiers 10 jours avant le début du projet: de mi-juin à fin juillet (dans la limite de l'enveloppe disponible)
- faire un compte-rendu une fois l'action réalisée
Aide : Jusqu'à 100 € par personne.

Centre régional d'Information Jeunesse de Bretagne CRIJ

4 Bis cours des Alliés
35000 Rennes
02 99 31 47 48
-> contact@crij-bretagne.com
-> www.crij-bretagne.com
Contact:
-> initiatives@crij-bretagne.com
-> www.crij-bretagne.com / Nos actions

JACQUES POTES - SAINT JACQUES DE LA LANDE

Description du dispositif : Thèmes du projet : Projets à caractère culturel, projets humanitaires, des voyages axés sur la découverte d'un pays, d'une culture, des projets de développement durable : écologie, citoyenneté, déplacements,...
Conditions d'attributions : - âge : 13-25 ans
- projet individuel ou collectif
- habiter Saint-Jacques-de-la-Lande (au moins une personne si projet collectif)
Aide : - 300 € maximum, aide technique au montage du dossier

Point Information Jeunesse PIJ

10 rue François Mitterrand
35136 Saint-Jacques-de-la-Lande
02 99 35 21 24 ou 02 99 35 36 16
-> pij.centredelalande@epi-condorcet.fr
-> www.ij-bretagne.com/saint-jacques-de-la-lande

BOURSE A PROJETS - VERN SUR SEICHE

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine, projet qui favorise la prise d'initiative, la responsabilité, l'autonomie, l'apprentissage à la citoyenneté.
Conditions d'attributions : - âge : 12-25 ans
- habiter sur Vern-sur-Seiche (la majorité dans le cas d'un groupe)
- rendre compte de l'action
- être parrainé par un adulte (à l'exclusion des parents)
- bénéficier d'une source de financement complémentaire
Aide : - pas plus de 50 % du budget total, aide au montage du dossier

Point Information Jeunesse PIJ

Chemin des Marais
35770 Vern-sur-Seiche
02 99 62 18 55
-> infosjeunes@centredesmarais.asso.fr

4.4 Morbihan

ALLEZ DE L'AVANT - AURAY

Description du dispositif : Aide aux projets dans les domaines suivants : animation locale, citoyenneté et solidarité internationale ou de proximité, création culturelle, développement durable, sport.
Conditions d'attributions : - de 15 à 25 ans (individuel ou groupe)
- habiter Auray depuis au moins 2 ans (au moins la moitié des jeunes pour les projets collectifs)
- restitution du projet lors d'un temps fort
- dépôt des dossiers : octobre et avril
Aide : - jusqu'à 350 €, 150 € supplémentaires pour les projets s'inscrivant dans le développement durable
- accompagnement méthodologique

Point Information Jeunesse PIJ

22 rue Auguste La Houllie
56400 Auray
02 97 24 25 00
-> pij@ville-auray.fr
-> www.ij-bretagne.com/auray

ALLEZ DE L'AVANT AIDE A LA MOBILITE - AURAY

Description du dispositif : Aide aux projets mobilité en France ou à l'étranger dans le cadre d'un projet bénévole, un séjour d'étude, un stage ou une activité professionnelle (ne comprend pas les séjours linguistiques ou les voyages d'études collectifs)
Conditions d'attributions : - de 15 à 25 ans (individuel ou groupe)
- habiter Auray depuis au moins 2 ans (au moins la moitié des jeunes pour les projets collectifs)
- restitution du projet lors d'un temps fort
- dépôt des dossiers toute l'année
Aide : - 100 € maximum, accompagnement méthodologique

Point Information Jeunesse PIJ

22 rue Auguste La Houllie
56400 Auray
02 97 24 25 00
-> pij@ville-auray.fr
-> www.ij-bretagne.com/auray

FONDS CREATIVITE JEUNESSE - LANESTER

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine
Conditions d'attributions : - de 16 à 25 ans
- habiter Lanester
Aide : - Montant de l'aide selon projet
- Aide technique au montage du dossier

Point Information Jeunesse PIJ

1 rue Louis Pergaud
56600 Lanester
02 97 76 30 29
-> pij@ville-lanester.fr

Contact: Point Information Jeunesse de Lanester ou
Ville de Lanester - Direction jeunesse
Rue Louis Aragon 56600 Lanester
02 97 76 81 31

AIDE AUX PROJETS DE JEUNES - PLOEMEUR

Description du dispositif : Thème du projet : tout domaine
Conditions d'attributions : - 13 à 25 ans
- tout public, individuel ou en groupe
- résider à Ploemeur
- impact local et ou utilité sociale
- 2 commissions par an
Aide : Montant de l'aide selon la nature du projet
Accueil et soutien au montage du projet

Point Information Jeunesse PIJ

18 rue de Kervam
56270 Ploemeur
02 97 86 41 03
-> pij.ploemeur@ploemeur.net
-> www.ij-bretagne.com/ploemeur

AGIT' ACTIONS - LORIENT

Description du dispositif : Thèmes du projet :
- projet initié, porté et réalisé par le ou les candidats
- projet d'intérêt collectif, tout domaine (culturel, sportif, social, scientifique, environnemental, d'animation locale, solidarité internationale...)
Conditions d'attributions : - de 16 à 29 ans
- résider à Lorient
- restitution et retour pour la population
- projet collectif ou individuel (pour un groupe, les deux tiers des membres doivent correspondre aux critères)
Aide : - 500 € maximum
- accompagnement au montage du projet : aide méthodologique, aide matérielle et soutien à la communication

Ville de Lorient

2 boulevard Général Leclerc- BP 30010
56315 Lorient Cedex
02 97 02 22 00
-> www.lorient.fr
Contact: Mission Jeunesse de la Ville de Lorient
Pascale Le Léannec
2 boulevard Général Leclerc
02 97 02 59 11
-> actions.jeunesse@mairie-lorient.fr

AGIT' Avenir - LORIENT

Description du dispositif : Thèmes du projet : Aide à tout projet visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle : à la formation professionnelle, aide à la préparation d'examen, aide aux formations (BAFA, PSC1), aide aux transport ou hébergement pour une formation/un job saisonnier etc...
Conditions d'attributions : - de 16 à 29 ans
- résider un des quartiers prioritaires de Lorient : Bois du Château, Kerguillette, Petit paradis, Kervéanec ou Frébault
- ou être bénéficiaire du RSA/garantie jeune/PACEA
- ou sous critère de quotient familial inférieur ou égal à 470€
Aide : - plafonné à 500 €, jusqu'à 1000 € pour les projets d'insertion sociale d'insertion professionnelle
- accompagnement au montage du projet : aide méthodologique, accompagnement vers des personnes ressources, aide matérielle, aide à la communication

Ville de Lorient

2 boulevard Général Leclerc- BP 30010
56315 Lorient Cedex
02 97 02 22 00
-> www.lorient.fr
Contact: Mission jeunesse - Pascale Le Léannec
02 97 02 59 11
-> actions.jeunesse@mairie-lorient.fr

FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES - SAINT AVE

Description du dispositif : Thème : tout domaine (sauf projets à finalité scolaire)
Conditions d'attributions : - 15 à 26 ans
- Être domicilié à Saint-Avé
- Finalité du projet collective et/ou sociale avec des retombées locales
Aide : Varie en fonction du projet (3 commissions par an)

Mairie de Saint-Avé

Place de l'Hôtel de ville- BP 40020
56891 Saint-Avé Cedex
02 97 60 70 10
-> www.saint-ave.fr
Contact: Service enfance jeunesse - Laurent Scourzic et Marc Le Guevello
-> laurent.scourzic@saint-ave.fr ou marc.le-guevello@saint-ave.fr



PROJ'JEUNES - VANNES

Description du dispositif : Thème du projet : tout domaine

Conditions d'attributions : - 15 à 25 ans

- individuel ou collectif

- être domicilié, scolarisé ou en formation à Vannes

- retombées sur la ville ou les quartiers : animations des quartiers,

mise en place d'animations culturelles, sportives, bénévoles,

création d'associations, de manifestations...

Aide : - 762 € maximum, montant de l'aide allouée à l'issue d'une audition par les membres de la commission Proj'jeunes

- Accueil et soutien au montage du projet

Bureau Information Jeunesse BIJ

22 avenue Victor Hugo- BP 509

56019 Vannes Cedex

02 97 01 61 00

-> bij@mairie-vannes.fr

-> www.ij-bretagne.com/vannes

BOURSE LOISIRS' ADOS - VANNES

Description du dispositif : Thème du projet :

- tout domaine

- accent mis sur les actions portées par les jeunes de quartiers :

animations des quartiers, mise en place des animations culturelles,

sportives, bénévoles, création d'associations, de manifestations,

participation à des animations, mise en place de mini-séjours.

Conditions d'attributions : - 15 à 20 ans

- collectif (5 personnes maximum)

- habiter Vannes

- dossier à établir en lien avec un référent professionnel (

animateurs de maison de quartier, centres sociaux, médiateurs de

rue, professionnel de l'enseignement ou de l'action sociale) qui le

déposera ensuite auprès de la commission Proj'Jeunes.

Aide : - 350 € maximum, sur justificatifs de dépense

- Accueil et soutien au montage du projet

Bureau Information Jeunesse BIJ

22 avenue Victor Hugo- BP 509

56019 Vannes Cedex

02 97 01 61 00

-> bij@mairie-vannes.fr

-> www.ij-bretagne.com/vannes

